**Avis d'achat sur bons de commande N° : 01/2026/ANEPCE**

Le Directeur Régional de l'Agence Nationale des Equipements Publics de du Centre Est procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- **Objet de la prestation :** Prestation de restauration au profit des personnes liées à la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Equipements Publics du Centre Est.

- **Consistance de la prestation :**

| N° | DESIGNATION | Unité | Qté | Garantie exigée |
|---|---|---|---|---|
| 1 | **Repas complet pour une personne composée de :**<br>- Salade (Choix de salades fraîches et variées en entrée adaptées à la saison).<br>- Plat principal (comprenant des plats principaux équilibrés et savoureux, avec options de viande, poulet, Poisson, Pastilla aux fruits de mer- Accompagnements adaptés : riz, légumes, etc).<br>- Dessert (Sélection de desserts de qualité, traditionnels ou modernes, selon les préférences)<br>- Boissons (Fourniture d'eau minérale et de boissons variées). | **Personne** | **200** | **Exerçant l'activité de restauration** |

- **Lieu d'exécution** : FES

- **Délai d'exécution :** 8 mois

- **Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 06/05/2026 à 12h00.**

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

**NB :**

- **L'estimation des coûts des prestations est fixée à la somme de :** Quarante Cinq Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (**45 000,00 DHS T.T.C**).
- **La procédure de jugement des offres de chaque concurrent comportera deux phases comme suit :**
  1- Analyse des devis.
  2- Vérification de la conformité aux exigences de la fiche descriptive : Une visite sera effectuée par la commission de jugement des offres pour vérifier le respect des exigences de la fiche descriptive, notamment la localisation, la capacité d'accueil, l'environnement et l'hygiène. **(Le dépôt de la fiche descriptive paraphée et signée à la dernière page est obligatoire pour le concurrent le moins disant et ce dans un délai de 24 heures à compter de l'heure et la date de confirmation de son offre : l'offre n'ayant pas fait l'objet de dépôt de la fiche descriptive dument signée sera écartée)**